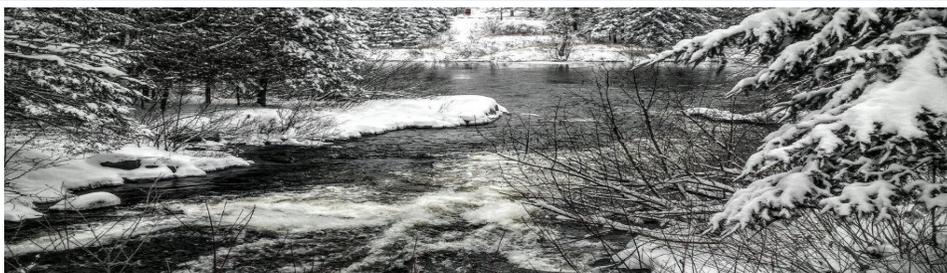




Municipalité de
La Macaza

53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'information d'octobre et novembre 2017

Tel que je l'ai mentionné tout au long de la campagne, je suis prête à entamer un second mandat avec les candidats élus. Je le ferai avec conviction et rigueur dans le respect de notre code d'éthique et de la vie privée des gens. Je resterai une mairesse disponible et à votre écoute.

Des dossiers importants nous attendent. La Municipalité est sur une lancée ascendante et il faut garder le cap.

Merci à tous les membres de mon équipe, je suis fière de notre victoire faite dans le positivisme. Bien sûr 2 regrets, nous aurions voulu que toute l'équipe soit élue, mais le vote a parlé. Bravo à Denise et André, je veux croire que votre implication dans la Municipalité se poursuivra, vous êtes des gens de cœur. Nous aurons toujours besoin de vous, de vos idées.

Merci à tous nos amis et bénévoles qui nous ont soutenu tout au long de cette campagne. Des mercis très particuliers à Christine, Yvan et Jean qui nous ont accompagné dans cette campagne ainsi qu'à mes anciens collègues Richard et Jacques, la confiance que vous gardez en moi me fait chaud au cœur et me récompense pour les nombreuses heures passées au cours des 4 dernières années à étudier les dossiers, à faire toutes les lectures nécessaires afin d'être une mairesse éclairante pour le conseil.

Je félicite tous les candidats qui formeront le prochain conseil, nous verrons à travailler pour l'ensemble des macaziens et macaziennes dans un climat de respect et d'harmonies en collaboration avec l'administration municipale. C'est tous ensemble que nous travaillerons!

Je veux aussi féliciter tous les candidats(es) de toutes les municipalités qui se sont présentés(es).

Merci à tous ceux qui m'ont fait confiance pour poursuivre le travail amorcé au cours des dernières années.

Au plaisir de vous retrouver à la prochaine séance du conseil,

Céline Beauregard
maïresse

Sommaire :

• Mot de la mairesse	1
• Mot du directeur général	2
• Faits saillants du conseil municipal	3
• Rapports d'activités	4-5-6
• Écocentre	7
• Urbanisme	8-9
• Bibliothèque	10
• Maison de La Culture	11
• Informations générales	12
• Salle Alice Rapatel-Dubuc	13
• Bibliothèque—Association	14
• Dépouillement	15
• Activités aquatique	16-17
• Calendrier des événements	20

Pour rejoindre la municipalité

Tél. : 819-275-2077

Fax : 819-275-3429

Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas **d'urgence**,
vous pouvez rejoindre
le Service des travaux publics ou
l'employé de garde au
(819) 278-5074

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mardi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Jeudi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Vendredi : 8h à 12h

Heures d'ouverture bibliothèque

Mardi : 13h à 15h 18h30 à 20h30

Mercredi : 16h à 18h

Jeudi : 12h à 18h

Samedi : 10h à 14h

Mot du directeur général

Statistiques électorales

Élection générale du 5 novembre 2017

Nombre de voteurs inscrits : 1128

Mairie : Céline Beauregard	377
Georges-Yvan Gagnon	314
Votes rejetés	10
Total votes valides 691 /1128 : 61.25%	

Siège no 1 : Brigitte Chagnon	263
Denise De Repentigny	260
Marie Segleski	151
Votes rejetés	15
Total votes valides 674 /1128 : 59.75%	

Siège no 2 : Pierrette Charrette	362
Lise Couvrette	308
Votes rejetés	20
Total votes valides 680 /1128 : 60.28%	

Siège no 3 : Raphael Ciccariello	411
Jacques Turpin	270
Votes rejetés	18
Total votes valides 681 /1128 : 60.37%	

Siège no 4 : Christian Bélisle	364
André Gougeon	311
Votes rejetés	14
Total votes valides 675 /1128 : 59.84%	

Siège no 5 : Benoît Thibeault	347
Jean Zielinski	321
Votes rejetés	20
Total votes valides 668/1128: 59.21%	

Siège no 6 : Linda Paulin	280
Pierre Rubaschkin	390
Votes rejetés	19
Total votes valides 670 /1128 : 59.39%	

Jacques Brisebois, directeur général

Faits saillants de la séance extraordinaire du conseil municipal du 4 octobre 2017

Le 4 octobre dernier a eu lieu une séance extraordinaire du conseil municipal afin de permettre aux élus d'adopter trois résolutions devant être adoptées avant la séance ordinaire de novembre. En voici les détails :

- Le conseil a adopté la résolution numéro 2017.10.166 concernant l'acceptation de l'entente de principe pour la modification et le renouvellement du règlement A-12 de l'Agglomération de Rivière-Rouge. Ainsi, le conseil a approuvé le contenu de l'entente de principe faisant suite aux séances de médiation des 8 et 22 septembre, sans toutefois la ratifier immédiatement de manière à permettre aux futurs élus de se prononcer sur le sujet. Le conseil a également recommandé la ratification de ladite entente au prochain conseil municipal de La Macaza, suite à l'élection générale du 5 novembre 2017, lors de sa première séance ordinaire qui se tiendra le 13 novembre 2017;
- Suite à l'entente intervenue aux termes des séances de médiation tenues entre les municipalités en ce qui a trait au partage du déficit annuel d'opération de l'activité de diffusion de Muni-Spec, laquelle a été entérinée par le conseil de la MRC, les élus de La Macaza ont résolu d'accepter le nouveau partenariat financier du déficit annuel d'opération de l'activité de diffusion de Muni-Spec;
- Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle communautaire, une résolution a été adoptée afin de procéder au deuxième versement à l'entreprise *Construction Panache/Telmosse*, au montant de 65 987,82\$ incluant les taxes applicables.

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site internet de la Municipalité.

ÉLECTION –ÉLECTION-ÉLECTION

UN CONSEILLER; QUI REPRÉSENTE-T-IL UNE FOIS ÉLU?

Au cours des dernières semaines, nous avons entendu à plusieurs reprises qu'il y a une confusion chez plusieurs à savoir qui représente un conseiller municipal une fois élu. Plusieurs croient que la Municipalité est divisée en district et que donc chaque conseiller représente un secteur particulier, comme par exemple le secteur du lac Chaud, ou du lac Caché ou du lac Macaza. Or, il n'en est rien.

En effet, il y a 6 conseillers élus à 6 sièges. Il n'y a aucun élu qui représente un secteur en particulier et une fois élu un conseiller représente les intérêts de l'ensemble des électeurs et contribuables de la Municipalité indépendamment d'où il est situé sur le territoire. Chaque électeur vote ainsi pour le poste de maire et pour 6 postes de conseiller.

Rapports financiers des activités de loisirs

FÊTE DE LA PÊCHE SAMEDI 3 JUIN 2017



DÉPENSES :

Pisciculture Mont-Tremblant (ensemencement poissons)	1 380.00\$
Pompage Sanitaire Mont-Tremblant (toilette)	293.25\$
Jack Moto Sports (cadeaux)	202.19\$
Walmart (cadeaux-jus)	180.84\$
Canadian Tire (cadeaux)	170.02\$
Dollarama (cadeaux-matériel)	83.07\$
Tigre Géant (liqueurs)	49.97\$
Tim Horton (café)	48.87\$
IGA Marché Raymond (hot-dogs pains condiments)	165.74\$
Dépanneur La Macaza (glace-vers)	81.00\$

TOTAL DES DÉPENSES: 2654.95\$

REVENUS :

Budget Municipalité La Macaza	1 000.00\$
Commandite Claude Hébert	50.00\$
Commandite Construction P.O. Lefebvre	150.00\$
Commandite Jac motosport (rabais)	

TOTAL DES REVENUS : 1200.00\$

➔ **BILAN FINAL: Déficit de 1454.95\$**



FÊTE NATIONALE SAMEDI 24 JUIN 2017

DÉPENSES :

Groupe OPIUM (spectacle)	800.00\$
Emoson (sonorisation)	862.31\$
Ludique (jeux gonflables)	431.15\$
Costumerie Helène (clown, animation, 2 personnes)	500.00\$
Francis Bourgouin-Larose (démonstration et initiation skateboard)	150.00\$
Isabelle Hébert (maquillage)	100.00\$
Marc-André Leduc (sécurité, démonstration camion pompier)	100.00\$
Francis Berthelette (sécurité, démonstration camion pompier)	100.00\$
Publicité journal l'Information du Nord Vallée de la Rouge	279.39\$
Assurances (jeux gonflables)	136.00\$
Permis RACJ	45.00\$
SNQ (matériel, décoration et chandails des bénévoles)	293.52\$
Dépanneur La Macaza (pains hot-dogs)	115.15\$
IGA (saucisses, liqueurs, jus, condiments et divers)	180.44\$

TOTAL DES DÉPENSES: 4092.96\$

REVENUS :

Budget municipalité La Macaza	4000.00\$
Subvention SNQ	1242.00\$

TOTAL DES REVENUS: 5 242.00\$

➔ **BILAN FINAL: Surplus de 1149.04\$**

Rapports financiers des activités de loisirs—suite

FÊTE DU CANADA SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2017



DÉPENSES :

Eloi Amessee, 2 spectacles (Trad pour les jeunes) (Celtic Pilgrim)	2299.50\$
Jeanne Macias (2 gâteaux)	150.00\$
Buffet IGA (175 personnes)	2 000.00\$
Dépanneur Macaza, bières et vin	415.50\$
Permis RACJ	88.00\$
Dollarama : (verres, nappes, serviettes....)	93.71\$
IGA : (liqueurs et jus)	49.07\$

TOTAL DES DÉPENSES: 5 095.78\$

REVENUS :

Budget Municipalité La Macaza	4000.00\$
Subvention Patrimoine Canada	1300.00\$
Recettes bar	557.80\$

TOTAL DES REVENUS: 5 857.80\$

➔ **BILAN FINAL: Surplus de 762.02\$**



FÊTE DES ETHNIES SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2017

DÉPENSES :

Les Aliments Pyza (food truck)	3 062.00\$
Location 2 toilettes sèches	321.93\$
Permis RACJ	88.00\$
Location chapiteau Ventes Services Ste-Marie	402.41\$
Spectacle Kletz-Kabaret	1 500.00\$
Gâteaux carottes x 2 Jeanne Macias	150.00\$
Publicité dans l'Information du Nord	394.36\$
Dollarama : (bougies, nappes)	36.51\$
Walmart : (café, assiettes, verres, cuillères)	112.77\$
IGA : (liqueurs)	36.32\$
Rona : (éclairage de scène)	6.66\$
SAQ : vin	470.40\$
Dépanneur La Macaza : (bière, lait, batterie)	178.67\$

TOTAL DES DÉPENSES: 6760.03\$

REVENUS :

Budget Municipalité La Macaza	6 000.00\$
Bar	864.55\$
Remboursement SAQ (retour de vin)	156.80\$

TOTAL DES REVENUS: 7021.35\$

➔ **BILAN FINAL: Surplus de 261.32\$**

Rapports financiers des activités de loisirs-suite

CUEILLETTE CHAMPIGNONS DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017

DÉPENSES :

Lucien Brien mycoanimateur 712.00\$

TOTAL DES DÉPENSES: 712.00\$

REVENUS :

Budget Municipalité La Macaza 600.00\$

Inscriptions (29x10\$) 290.00\$

TOTAL DES REVENUS: 890.00\$

⇒ **BILAN FINAL : surplus de 178.00\$**





FÊTE DE L'HALLOWEEN VENDREDI 27 OCTOBRE 2017

Revenus :

Budget Municipalité La Macaza **200.00\$**

Dépenses :

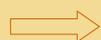
Achat film « La maison monstre » 5.00\$

IGA (bonbons) 55.16\$

Tigre Géant (bonbons) 27.95\$

Dollarama (sacs à bonbons) 8.63\$

TOTAL DES DÉPENSES : 98.74\$



BILAN FINAL: surplus de 101.26\$

Les macaziennes et macaziens s'engagent pour la réduction des déchets!

Entre le 1^{er} juin 2016 et le 31 mai 2017, les macaziens ont envoyé **266,83 tonnes de déchets** au site d'enfouissement. C'est 36% de moins que durant la saison 2015-2016 au cours de laquelle 416 tonnes de déchets avaient été générées. Durant la même période, les résidents et villégiateurs de La Macaza ont récupéré **154,243 tonnes de matières recyclables** soit 36,6% du total des matières résiduelles.

À partir de septembre 2018, la RIDR prévoit être en mesure de commencer à traiter les matières organiques (composte). Ainsi, La Macaza pourra débiter la collecte du bac brun ce qui devrait permettre de composter environ **46 tonnes de matières organiques** dès la première année d'opération. Cela permettra de diminuer d'environ 17,3% la quantité de déchets enfouis dès la première année. Ajoutons à cela les opérations du nouvel écocentre de La Macaza, en fonction depuis le mois d'août 2017 et qui a déjà permis récupérer plus de **58 tonnes métriques de matériaux en tous genres**. Avec tous ces efforts collectifs, La Macaza prend les devants dans la protection de l'environnement et se dirige vers **l'objectif zéro déchet!**

Écocentre : Une première saison plus positive!

Au cours des mois d'août, septembre et du début du mois d'octobre, les macaziennes et les macaziens ont eu l'occasion d'utiliser les nouveaux services de l'écocentre de La Macaza. Au cours de cette période, **239 visites** ont été enregistrées à l'écocentre situé sur le chemin Roger-Hébert. Ces visites ont permis aux citoyens de déposer des matériaux recyclables, réutilisables ou des résidus domestiques dangereux (RDD). Voici un bilan de la quantité de matériaux recyclés et envoyés à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) au cours des deux mois de la première saison de votre écocentre :

Matières	Tonnage (t.m.)
Bois	15.34
Métal	8.57
Bardeau	8.06
Ciment	16.58
Gypse	2.78
Pneus	1.34
Matelas	0.460
Plastique	2.630
RDD	2.648
Mixtes (enfouissement)	13.66

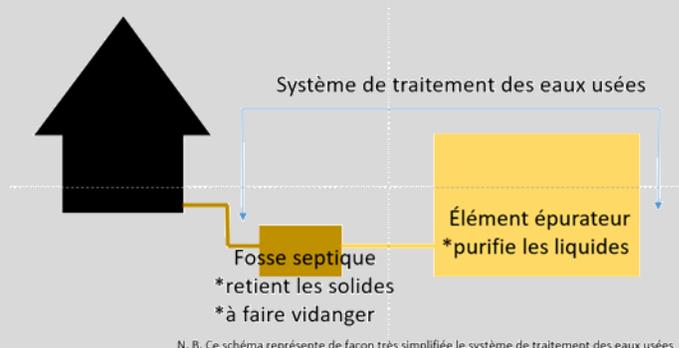
Total récupéré	58.408 tonnes métriques
Total généré	72.068 tonnes métriques
Taux de récupération	81.05 %

C'est donc plus de **58 tonnes métriques de matériaux** qui ont ainsi pu être recyclées plutôt qu'envoyées à l'enfouissement! Un succès au-delà des attentes qui est dû à l'excellent travail de tri des préposés de l'écocentre ainsi qu'à la participation citoyenne exemplaire. Mentionnons par ailleurs, qu'en plus des 58 tonnes de matériaux envoyées à la RIDR, **21 bombonnes de propane** usagées et **14 appareils électroménagers contenant des halocarbures** et pesant au total **1100 kg** ont aussi été récupérés à l'écocentre. À cela s'ajoute **6 palettes de produits électroniques** recyclés par ARPE-Québec et les objets en bon état destinés à l'Action bénévole de la Rouge. Prenez note que l'écocentre sera de retour au printemps 2018. Une nouveauté vous sera alors offerte : le recyclage du polystyrène (styromousse).

C'est un rendez-vous!

URBANISME

Questions fréquentes sur l'évacuation des eaux usées de vos résidences



Pourquoi traiter les eaux usées qui sortent de votre résidence?

Les eaux qui sortent d'une maison, autant celle provenant des salles de bain, de la salle de lavage que de la cuisine, contiennent certains contaminants comme des bactéries et des virus qui peuvent nuire à la santé des personnes et contaminer la nappe phréatique ou les cours d'eau à proximité, si elles ne sont pas traitées adéquatement. C'est pourquoi le gouvernement du Québec s'est doté d'un règlement sur le traitement des eaux et c'est aux citoyens ainsi qu'à la Municipalité d'appliquer ce règlement. Cependant, le ministère de l'Environnement est toujours présent pour s'assurer que nous appliquons correctement ce règlement.

Est-ce obligatoire de traiter les eaux usées?

Oui, et le citoyen doit s'assurer que les eaux usées qui sortent de sa résidence sont traitées adéquatement avec un dispositif qui est conforme au règlement du gouvernement.

Cela fait très longtemps que mon système de traitement des eaux a été installé, ai-je un droit acquis?

Il faut faire attention lorsqu'on emploie le terme droit acquis. En effet, ceux-ci sont régis par de multiples règlements et dans bien des cas, le droit acquis ne s'applique pas. Par exemple, un propriétaire qui a une installation septique non conforme (un puisard), mais qui ne pollue pas bénéficie effectivement d'un droit acquis. Cependant, à partir du moment où il y a des traces évidentes de pollution, le propriétaire devra faire les démarches pour remplacer son installation. Cependant, un système non conforme qui aurait été installé après 1981 ne bénéficiera jamais de droit acquis.

Comment savoir si mon système de traitement des eaux n'est plus fonctionnel?

De nombreux signes peuvent vous donner un indice que celui-ci ne fonctionne plus :

- ◆ Des émanations de mauvaises odeurs sont perceptibles près de votre installation septique (odeur d'égout);
- ◆ L'évacuation des eaux usées de votre résidence est plus lente qu'avant;
- ◆ Près de votre installation septique, le gazon est vraiment plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse;
- ◆ Des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique;
- ◆ La présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de vos voisins.
- ◆ Vous évacuez beaucoup d'eaux usées, mais votre fosse septique est vide? Il se pourrait que celle-ci fuie!

URBANISME

Questions fréquentes sur l'évacuation des eaux usées de vos résidences– suite

Quelles sont les étapes pour changer mon système de traitement?

- Faire appel à un professionnel en la matière qui va vous fournir une étude de sol et vous conseiller sur la meilleure des options qui vous sont offertes;
- Se munir d'un permis de la Municipalité.

J'habite seul / nous n'allons presque jamais au chalet, suis-je obligé de faire vidanger mon installation septique?

Le règlement du gouvernement ne laisse aucune latitude au citoyen concernant la vidange de la fosse septique. En effet, pour une résidence qui est utilisée toute l'année, celle-ci doit-être vidangée tous les 2 ans. Pour une résidence qui est utilisée comme un chalet, cela doit se faire aux 4 ans. Les amendes sont sévères et seront appliquées au citoyen, mais également à la Municipalité (puisque celle-ci a le devoir de s'assurer que les propriétaires font vidanger adéquatement leurs fosses).

Comment la Municipalité peut-elle s'assurer que les citoyens font vidanger leurs fosses septiques?

Les citoyens ont l'obligation d'envoyer une confirmation de la vidange dans les 30 jours suivant cette vidange. Si vous ne le faites pas, vous recevrez une lettre qui vous informe que vous êtes en retard. **Attention, un retard peut entraîner une amende.**

Avez-vous quelques conseils pour augmenter la durée de vie de mon système de traitement?

Il est certain qu'un jour votre système sera à changer puisque ceux-ci ont une durée de vie limitée. Cependant, certains gestes peuvent être posés afin de prolonger sa durée de vie :

- Évitez de jeter dans vos toilettes et vos lavabos les peintures, produits toxiques ou inflammables, produits pour déboucher les conduites, médicaments, litières à chat, toute la nourriture et mégot de cigarettes, journaux, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches, tissus et cheveux;
- Ne pas circuler dessus avec un véhicule, ne rien construire par-dessus ou trop à proximité, ne pas enlever la neige dessus l'hiver (la neige forme un isolant naturel), ne pas planter des plantes avec de grandes racines dessus ou à proximité.

Informations tirées du règlement Q2-R22 ainsi que du guide des bonnes pratiques.

Notre inspecteur Jean-Bernard Adam a quitté le service de l'urbanisme en novembre pour un nouveau travail dans une ville des Basses-Laurentides. Ce nouvel emploi répond à la fois à son désir de relever des défis, à son intérêt pour assurer son développement professionnel tout en se rapprochant de sa résidence. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux défis.

Notre inspectrice Andréane Gravel connaît bien les dossiers de M. Adam et elle sera présente pour vous.

Nous tenons à vous rappeler qu'il est important de prendre rendez-vous avec les inspecteurs pour les rencontrer au bureau, car ceux-ci sont souvent sortis sur le terrain. Les rendez-vous peuvent se prendre par courriel urba2@munilamacaza.ca ou par téléphone (819) 275-2077 p.29

BIBLIOTHÈQUE

**NOUS VOUS PRÉSENTONS LES
SUPERBES PHOTOS DE NOS PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES
ET LA DESCRIPTION DE LEUR TRÉSOR CULTUREL.**



La chute de la roche fendue du village de la Macaza — Benoît Thibeault

La Chute de la Roche Fendue a assisté en 1895 à la naissance d'un village souhaité par le curé Labelle. La maison de la première famille de colons, Léon Ouellette et Héloïse Richer arrivée en 1886, était à l'écoute du bruit tumultueux de la Chute et des coupes de bois du premier moulin à scie établi sur son roc vers 1890 par l'entrepreneur Philius Charbonneau.

L'auberge Reel Fren's Inn de Morris Rabinovitch accueillait de nombreux visiteurs de la grande ville qui débarquaient à la nouvelle gare de passagers du Pont de Fer en 1922 à bord du train du nord pour venir prendre des cures de jouvence et de repos au grand air pur de la forêt boréale Laurentienne.

Les élèves de l'école Juive, sise à un jet de pierre de la chute, venaient s'y divertir et s'y baigner comme à la claire fontaine. Elle a vu la construction du premier de nos trois ponts couverts s'installer par-dessus son torrent tout en partageant l'écho des cloches de l'église et de l'école du village situées à deux pas de la première croix d'appartenance érigée par Léon Ouellette en prévision d'une prochaine paroisse.

L'athlète Steve Rabinovitch, s'y est entraîné à la nage en combattant son courant et se qualifia pour représenter le pays aux jeux olympiques de Rome en 1960. A son décès on y déversa une partie de ses cendres dans la marmite au pied de la Chute sur cette terre de liberté.

Taillée au fil de millions d'années dans le bouclier précambrien, la Roche Fendue est au centre de la rivière Macassé, un lieu de rencontre des premières nations et des premiers colons, au clair de lune, au confluent de ses tributaires, les ruisseaux Chaud et Froid qui s'y 8,5 secrets, car elle nous parle en murmurant.

Elle est le cœur battant du village de La Macaza !



Fleur de glace — Karine Paquette

Pendant une magnifique journée du mois de janvier, j'ai découvert un phénomène naturel « les crêpes de glaces » et parmi ce magnifique spectacle, j'ai aperçu cette

exceptionnelle beauté laissée par la rivière Macaza **UNE FLEUR DE GLACE**. Je n'ai jamais rien vue de si beau et ce trésor est ici, chez moi, à La Macaza! ❤️

Témoin des trésors — Claude Pelletier



Témoin du passé, du présent et de l'avenir...

Témoin des dangers, des conquêtes, des souvenirs...

Témoin fidèle de notre histoire

Témoin de la nature, de notre nature

Témoin de nos TRÉSORS

Cerfs de Virginie, «emblématiques» de La Macaza — Christine Macias

Merveilleuses créatures qui embellissent le territoire, bienveillante maman protégeant ses petits faons vêtus de leurs robes rousses, parsemées de taches blanches éphémères, gambadant dans les champs et les forêts fuyant l'arme implacable et bravant la bise hivernale, sifflant au moindre danger en se trahissant par leurs queues fièrement dressées, espérant voir le lointain printemps pour perpétuer la vie qui bat à La Macaza.



Rivière Macaza — Guylaine Jubinville

J'imagine nos ancêtres devant cette rivière, cette chute ; promesse d'un meilleur avenir pour eux et leurs descendants. Accueillante et joyeuse pour tous ceux qui l'ont côtoyé.

Couleurs du temps au Lac-Mitchell, 46° Nord

— Denis St-Amand



Début de l'hiver sur le lac-Bélanger

— Luc David



Le voleur de bouffe (chevreuils, oiseaux) — Lise L'Archêveque

Photo prise au travers d'une fenêtre chez-moi à La Macaza (sans flash). Animal très renommé dans l'ancien temps pour sa fourrure. Pas d'extinction encore. Il se promène dans nos forêts. Renard roux.

Félicitation au gagnant Benoît Thibeault pour la participation au concours photo de la Macaza lors de la Journée de la culture 2017 qui a eu lieu dimanche le 1er octobre à La Maison de la culture de La Macaza. Le gagnant mérite le certificat-cadeau du Studio L'Envol et la photo sera publiée en page couverture du calendrier 2018.

Maison de la culture de La Macaza

Journée de la Culture, 1^{er} octobre 2017

Le 1^{er} octobre dernier, le bédéiste Denis Rodier a présenté devant une quarantaine de personnes une conférence très intéressante et appréciée sur sa carrière de bédéiste et d'illustrateur. Un concours de photos était aussi organisé. Les photos ont été exposées tout le mois de septembre à la bibliothèque. Le public était invité à voter pour la meilleure photographie (96 votes ont été reçus au total). Le gagnant s'est mérité un chèque cadeau d'une valeur de 110\$ du studio de photo *L'Envol* de Rivière-Rouge. Les photos du concours sont présentement affichées dans le couloir de l'Hôtel de Ville, devant la bibliothèque.

Cette journée organisée par le service des loisirs de la Municipalité en collaboration avec la Maison de la Culture de La Macaza s'inscrivait dans le cadre des Journées de la Culture.



Qu'est-ce qu'un organisme de bienfaisance?

Un organisme de bienfaisance est un organisme sans but lucratif qui intervient dans divers milieux, dont la santé, la religion, la lutte à la pauvreté et l'éducation et qui satisfait aux exigences rigoureuses de l'Agence du revenu du Canada.

Avec l'appui de nombreux bénévoles, la *Maison de la culture de La Macaza* est maintenant reconnue comme organisme de bienfaisance. Cette reconnaissance permet aux donateurs de bénéficier de reçus aux fins d'impôts. Un don de 500\$, par exemple, est éligible pour un crédit d'impôt totalisant 229\$. Des reçus sont remis pour les dons de 25\$ et plus. Les dons monétaires de plus de 250\$ de la part d'individus, familles, entreprises ou autres groupes seront inscrits au Tableau des partenaires-fondateurs, donateurs de biens et services et bénévoles en date du 31 décembre 2017. Il s'agit d'une belle façon de mettre en valeur la culture à La Macaza et d'encourager le service et le don communautaire. La Charte des droits des donateurs est fournie pour votre information.

Merci à tous les bénévoles, membres, donateurs, participants et visiteurs pour une excellente saison estivale. La *Maison de la culture de La Macaza* a besoin de votre générosité pour continuer sa mission communautaire. Pour faire parvenir vos dons et pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Maison de la culture de La Macaza

67, rue des Pionniers

La Macaza J0T 1R0

maisonculturemacaza@gmail.com/819-278-5364

Nous vous invitons à consulter la Charte des droits du donateur de l'Association des professionnels en philanthropie au www.afpquebec.ca.

Jardins communautaires

Les premiers gels annoncent la fin de la saison de jardinage. Nous invitons les utilisateurs des jardins communautaires à nettoyer leur emplacement en enlevant notamment les résidus de plantes restants et en laissant le sol dans le même état qu'il était au début du printemps.

Merci et bon hiver à tous!

Un matelas, ça se recycle!



Suite à un avis envoyé à la Municipalité par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR), nous tenons à vous rappeler l'importance de bien trier vos matières résiduelles. Ainsi **les matelas ne doivent pas être mis aux ordures. Déposez-les plutôt à l'écocentre** de La Macaza durant les heures d'ouverture ou directement au site de la RIDR qui est situé au 688, chemin du Parc-Industriel à Rivière-Rouge. Ils pourront ainsi être recyclés. Pour obtenir de plus amples informations, téléphonez à la RIDR au 819-275-3205, poste 221 ou à la Municipalité au 819-275-2077. Vous pouvez aussi visiter le site www.munilamacaza.ca afin d'obtenir l'horaire de l'écocentre ainsi que la liste des matières qui y sont acceptées.

Calendrier de vaccination antigrippale 2017 pour le secteur de La Macaza et de Rivière-Rouge



23 novembre 2017 9 h 30 à 15 h 30	La Macaza Centre communautaire 53, rue des Pionniers	Sans rendez-vous
8 novembre 2017 9 h 30 à 15 h 30	Rivière-Rouge Salle de la Gaieté (Aréna) 1550, chemin du Rapide	Sans rendez-vous

Collecte sélective

À partir de novembre 2017, l'entreprise *Services Sanitaires Cloutier* sera responsable de la collecte des matières résiduelles (bac noir et bac vert) à La Macaza. Afin d'assurer une collecte efficace, voici quelques consignes à respecter lors des collectes:

- Placez votre bac en bordure de la route, les poignées du côté de la route.
- Déneigez le devant de votre bac.
- Ne mettez pas de feuilles mortes ni de branches dans le bac noir ou le bac vert.

À partir de novembre 2017, les demandes d'information et les plaintes concernant la collecte pourront être acheminées directement à l'entrepreneur en téléphonant au 819-623-5014 ou par courriel au transport.cloutier@tlb.sympatico.ca

SALLE ALICE RAPATEL-DUBUC

Rénovations

Les travaux de rénovations majeurs de la salle communautaire Alice Rapatel-Dubuc avancent à grands pas et sont presque terminés.

Cette salle multifonctionnelle servira entre-autre à accueillir la population en cas de mesures d'urgence. En effet, la Municipalité possède une génératrice assez puissante pour pallier à tous les besoins en électricité (eau chaude, chambre froide, réfrigérateur, cuisinière...).

Des douches hommes et femmes sont ajoutées et les toilettes refaites à neuf. La nouvelle cuisine de type commerciale pourra aisément servir plus de 200 personnes. Une thermopompe maintiendra une température égale, hiver comme été. Les murs, plafond et plancher seront refaits à neuf.

Multifonctions

En plus de combler les besoins en mesures d'urgence, des spectacles musicaux, du théâtre, des conférences, des soupers, des ateliers...peuvent y être présentés.

Elle peut aussi être louée ou réservée pour des réunions, anniversaires, après-funérailles, enfin pour presque toutes les occasions.

Besoins

Cette salle appartient aux citoyennes et citoyens de La Macaza, et afin de créer un sentiment d'appartenance nous aimerions combler notre besoin de vaisselle, ustensiles, chaudrons, verres à vin ou tout ce qui touche à une cuisine fonctionnelle **avec vos dons**. En effet qui n'a pas des assiettes ou des verres qui n'ont pas servis depuis des années ? Nous avons besoin d'un minimum de 200 couverts. Ce geste s'inscrit en accord avec notre planification stratégique de développement durable. En recyclant ou en réutilisant, nous pourrions dire adieu aux assiettes, verres en styromousse ou ustensiles de plastiques. Le tout donnera un effet hétéroclite, mais n'est-ce pas la diversité qui fait la force de notre Municipalité ?

Suggestions et idées

Nous aimerions avoir vos suggestions ou vos idées afin de présenter différentes activités (musique, humoristes, conférences, ateliers, théâtre, soupers thématiques, soirées dansantes...) et ce, pour tous les âges. De plus nous aimerions aussi savoir quels coûts d'entrée pour différents spectacles seraient envisageables pour vous.

Vous pouvez communiquer avec M.Laurent Bourgie, coordonnateur des loisirs au 819.421.1689 ou par courriel loisirs@munilamacaza.ca

Vos dons peuvent être déposés à l'hôtel de ville, seulement pendant les heures d'ouverture, au 53 rue des Pionniers, La Macaza.



Heures d'ouverture

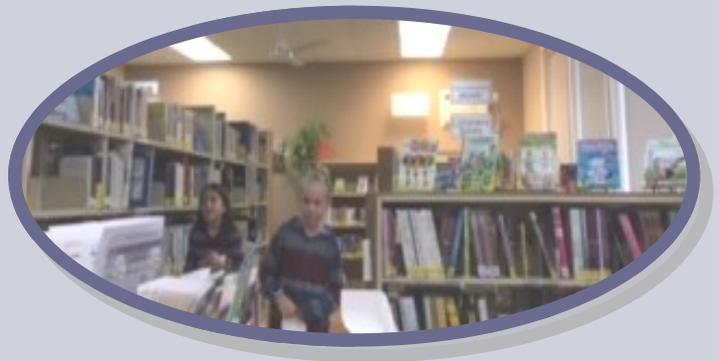
Lundi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30
Mardi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30
Mercredi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30
Jeudi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30
Vendredi : 8h à 12h



BIBLIOTHÈQUE



Le 14 octobre dernier dans notre bibliothèque, a eu lieu l'atelier "La chasse au trésor numérique" organisé par Isabelle Chevalier en collaboration du Réseau BIBLIO des Laurentides et de la MRC d'Antoine-Labelle. L'animation a permis de faire connaître la richesse de la collection numérique, soit plus de 7000 livres numériques et une cinquantaine de revues en français et en anglais. Les familles ont été initiées aux outils numériques tout en s'amusant. Merci à nos participants.



CONVOCATION CRÉATION D'UNE ASSOCIATION POUR LE LAC MACAZA

Suite à une réunion ayant eu lieu le 15 juillet 2017 concernant la possibilité de créer une association pour le Lac Macaza, les propriétaires riverains (permanents et saisonniers) sont invités à participer à une deuxième rencontre d'information le samedi 25 novembre 2017 à 10h. La réunion se déroulera à la salle de l'Âge d'Or au 53 rue des Pionniers à La Macaza. Notez que cette réunion est organisée par des propriétaires riverains du lac.

Les sujets à l'ordre du jour seront:

- Le statut et les règlements proposés.
- Le code éthique proposé.
- L'élection d'un conseil d'administration provisoire.
- Divers.



Attention petits Macaziens petit rappel à propos du dépouillement d'arbre de Noël!

Chers (ères) amis (es) du Père-Noël qui habitent dans la Municipalité de La Macaza. Moi, Ti-Brin, votre lutin préféré, j'ai une invitation toute spéciale à vous faire !

Préparez-vous pour la grande visite du Père-Noël qui arrivera directement du pôle Nord le 2 décembre prochain, à la *salle Alice Rapatel-Dubuc* de La Macaza. À partir de 10h30, mes amis les pompiers et moi-même seront présents pour vous recevoir à cette fête de Noël. N'oubliez surtout pas votre liste de cadeaux!

Il y aura des activités tout au long de la journée et un petit dîner vous sera offert avant l'arrivée tant attendue du Père-Noël.

Nous avons très hâte de vous revoir petits Macaziens, alors dépêchez-vous de vous inscrire, car sinon je n'aurai pas le temps de tout préparer pour le voyage.

Tous les amis (es) de 0-11 ans sont invités (es) à venir nous rencontrer pour célébrer avec le Père-Noël.



Ti-Brin : 819-275-3619

Ti-Ben : 819-275-1675

Ti-Brin...

Session Hiver 2018

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Inscriptions

En personne à la piscine

Résidents de Labelle:

12 décembre 2017 de 16h00 à 20h00

Tous:

13 et 14 décembre 2017 de 16h00 à 20h00

En ligne

À partir du 14 décembre 2017 à 20h00 sur
www.amilia.com

Créez votre compte et sélectionnez l'organisme:
H2O Gestion de Piscines, Plages et Spas

Bonnet de bain OBLIGATOIRE

Possibilité d'achat sur place

Lycras	Silicone	Latex
6,75\$	8,75\$	3,75\$

Ceinture d'apprentissage :



21.50\$

Horaire des bains libres*

Début le 8 janvier 2018

Bain Libre	Jour	Heure
Famille	Lundi, Mardi et Jeudi	11:00 à 12:00
	Mercredi	19:30 à 20:30
	Samedi et Dimanche	15:00 à 16:30
	Vendredi	18:30 à 19:30
Adulte	Lundi au jeudi	12:00 à 13:00
	Lundi	18:30 à 20:00
	Vendredi	19:30 à 20:30
Détente	Lundi	14:00 à 15:00

*Horaire sujet à changement.

Tarification (Taxes incluses)

Entrée individuelle

Enfant (15 ans et moins) 2.25\$

Adulte (16 ans et plus) 4.25\$

Abonnement annuel

Enfant (15 ans et moins) 82.00\$

Adulte (16 ans et plus) 128.00\$

Famille (4 personnes) 266.50\$

Abonnement 15 bains

Enfant (15 ans et moins) 26,50\$

Adulte (16 ans et plus) 52,00\$

Famille (4 personnes) 98,50\$



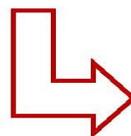
Location de piscine
disponible pour fête
d'enfants ou tout autre
événement!

Notre horaire de cours ne
correspond pas au vôtre?

Cours privés sur demande
avec horaire flexible!

Nous embauchons !

Envoie ton CV par Courriel !



Coordonnées

Adresse: 29, rue du Couvent, Labelle, J0T 1H0

Tél: 819-681-3371 poste 5014

Courriel: piscinelabelle@h2o.ca

Site Internet: www.municipalite.labelle.qc.ca



Piscine Pierre L'Allier de Labelle

Session hiver 2018

Cours Début le 13 janvier 2018 * Session de 10 semaines	Jour	Heure	Tarif villes membres*	Tarif villes non- membres
Natation Préscolaire (0-5ans) (Durée: 40 minutes) Taxes incluses				
Étoile de Mer (0-12 mois), Canard (12-24 mois), Tortue de Mer (24-36 mois) (parent/enfant)	Dimanche	8:30 à 9:10	65,00\$	72,50\$
	Lundi	10:00 à 10:40		
Loutre de Mer (3-5ans) (1/2 session avec parent, 1/2 session sans parent)	Dimanche	9:15 à 9:55	65,00\$	72,50\$
	Samedi	10:45 à 11:25		
Salamandre (3-5ans, avec aide flottante (ballon/hippopotame) et Poisson-Lune (3-5ans, sans aide flottante, nage sur une distance de 5m)	Dimanche	10:00 à 10:40	65,00\$	72,50\$
	Samedi	11:30 à 12:10		
Crocodile (3-5ans, nage sur une distance de 10 m)	Dimanche	10:45 à 11:25	65,00\$	72,50\$
Baleine (3-5ans, nage sur une distance de 15 m)	Samedi	13:00 à 13:40		
Natation Scolaire (6-15ans) (Durée: 55 minutes) Taxes incluses				
Junior 1-2 (6ans et +, nage sur une distance de 5 m à 10 m avec et sans aide.)	Dimanche	12:00 à 12:55	77,50\$	85,00\$
	Samedi	10:30 à 11:25		
Junior 3-4 (6ans et +, nage sur une distance de 15 m à 25 m, sans aide)	Dimanche	12:00 à 12:55	77,50\$	85,00\$
	Samedi	9:30 à 10:25		
Junior 5-6 (6ans et +, nage sur une distance de 50 m à 75 m)	Dimanche	13:00 à 13:55	77,50\$	85,00\$
	Vendredi	8:30 à 9:25		
Junior 7-8 (6ans et +, nage sur une distance de 150 m à 300 m)	Dimanche	14:00 à 14:55	77,50\$	85,00\$
	Mercredi	16:00 à 16:55		
Junior 9-10 (6ans et +, nage sur une distance de 400 m à 500 m)	Dimanche	14:00 à 14:55	77,50\$	85,00\$
	Mercredi	16:00 à 16:55		
Mise en forme pour adulte (Durée: 55 minutes) Taxes incluses				
AquaCardio (Aquaforme en partie peu profonde et profonde, plus de cardio que de musculation)	Mercredi	18:00 à 18:55	97,50\$	107,50\$
AquaDouceur (Aquaforme en douceur en partie peu profonde)	Mardi	10:00 à 10:55	97,50\$	107,50\$
	Jeudi	10:00 à 10:55		
AquaMusculation (Aquaforme en partie peu profonde et partie profonde, plus de musculation que de cardio)	Lundi	16:30 à 17:25	97,50\$	107,50\$
	Jeudi	16h30 à 17:25		
AquaPrénatal (Aquaforme en partie peu profonde pour les futures mamans)	Mercredi	10:00 à 10:55	97,50\$	107,50\$
AquaPoussette (AquaPost-nata) (Aquaforme avec bébé dans un bateau, environ 40-45 minutes d'aquaforme et 10-15 minutes de jeu avec bébé)	Mercredi	11:00 à 11:55	105,00\$	115,00\$
Aquapilates (cours aquatique en partie peu profonde et profonde, mouvements qui sollicitent les muscles profonds)	Lundi	13:00 à 13:55	112,50\$	125,00\$
	Mardi	9:00 à 9:55		
	Mercredi	17:00 à 17:55		
Entraînement supervisé (entraînement de natation personnalisé, niveau débutant à avancé)	Jeudi	17:30 à 18:25	77,50\$	85,00\$
Cours à l'unité			12.50\$	12.50\$

* Villes membres: Labelle, Rivière-Rouge, Nominique, Lac-Saguay, La Macaza, L'Ascension. ** Frais de service en sus (+/- 2%).

Inscrivez-vous à 2 cours de mise en forme et obtenez 40% de rabais sur le 2e cours. Inscrivez-vous à 3 cours de mise en forme, obtenez 20% additionnel sur un 3e cours.

Médaille de Bronze et Croix de Bonze COMBINÉ

Le brevet Médaille de bronze introduit les quatre composantes de base du sauvetage : le jugement, les connaissances, les habiletés et la forme physique. Tu apprendras les techniques de remorquage, de portage, de défenses et de dégagements afin d'être préparé à effectuer le sauvetage de victimes conscientes et inconscientes dans des situations de plus en plus risquées. **Préalables** : Junior 10 et 13 ans

Le brevet Croix de bronze agit du 2e cours obligatoire pour atteindre le brevet de Sauveteur National. La réussite du cours vous permet d'être assistant-surveillant-sauveteur piscine. **Préalables**: Réussite du cours Médaille de bronze

Horaire: Dimanche 15h30 à 19h30 15 janvier au 19 mars 2018*

Durée : 50heures**

Tarifs : Résident: 512.50\$ Non-Résident: 568.75\$



Possibilité d'embauche suite à la formation



Formation 2 en 1

Taxes, examen et certification inclus.

*Horaire sujet à changement sans préavis.** Durée approximative, sujet à changement sans préavis.



Société de l'assurance automobile Québec



Opération Nez rouge

Desjardins



Rivière-Rouge

Heures de service : 21:00 - 03:00



Novembre						
Di.	Lu.	Ma.	Me.	Je.	Ve.	Sa.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

1 866 Desjardins
(819) 275-2751

Décembre						
Di.	Lu.	Ma.	Me.	Je.	Ve.	Sa.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



Pour un temps des Fêtes « Zéro déchet »

De plus en plus d'organiseurs d'événements relèvent le défi « Zéro déchet », donc pourquoi ne pas l'appliquer également durant la période des Fêtes!

Limitez d'abord votre consommation et utilisez ce que vous avez à la maison : empruntez, échangez, achetez des articles usagés, fabriquez ou finalement, achetez que si aucun des moyens ci-dessus n'a pu combler le besoin, et autant que possible localement.



Voici quelques moyens pour atteindre notre objectif « Zéro déchet » :

Repas

- ◆ Informez tous les participants du fonctionnement de votre événement « Zéro déchet »;
- ◆ Optez pour des mets cuisinés et choisissez des ingrédients frais et locaux;
- ◆ À l'épicerie, optez pour les produits sans emballage;
- ◆ Privilégiez la vaisselle réutilisable plutôt que jetable et des serviettes lavables;
- ◆ Partagez les surplus de nourriture avec les convives et prévoir de cuisiner les restes pour éviter le gaspillage alimentaire;
- ◆ Identifiez bien les contenants de recyclage, de compostage et de poubelle comme dernier recours.

Décorations

- ◆ Réutilisez les décorations d'une année à l'autre ou confectionnez-les avec ce que vous avez sous la main.

Cadeau

- ◆ Optez pour des cadeaux maison (confitures, biscuits, soupes en pot), des produits durables, locaux et équitables (comme ceux proposés dans les salons des artisans) et des cadeaux immatériels (chèques-cadeaux, billets de spectacle, etc.);
- ◆ Privilégiez un échange d'un seul cadeau par personne fait avec amour ou réellement utile; Optez pour un emballage dans du papier ou des tissus réutilisables ou récupérables.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes **SANS DÉCHETS!**

Pour obtenir plus d'information sur la gestion des matières résiduelles, consulter la section sur le site Web : www.ridr.qc.ca

Calendrier des évènements

Novembre 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6 	7 	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20 Séance du conseil Municipal—19h 	21 	22	23 vaccination antigrippale 2017 9h30 à 15h30 	24	25
26 Brunch de la Fabrique 10h30 	27	28	29	30	1/déc.	2/déc. Dépouillement 

➔ **Le bureau municipal et la bibliothèque seront fermés du 25 au 3 janvier inclusivement.**

Pour recevoir les communiqués de la
Municipalité, veuillez envoyer votre
adresse courriel à info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la prochaine édition
9 janvier 2018

Prochaine parution :
▶ **Janvier 2017**

Imprimé par :

Centre de copies et d'impressions
Bureautique des Trois Vallées SENC
2, des Fondateurs
La Minerve, Québec J0T 1S0
Tél. : 819-274-2660
Courriel : ebtv258@hotmail.com

